

# Compte rendu de la Journée réunion école du 9 janvier 2022

**Présents :** Damien, Ben, Chloé (en visio), Janfi, Astrid, Marion et nous ont rejoint l'après-midi : Eloïse, Vanessa, Claire marie, Cyriaque et Dalphée.

**ODJ :**

1/ Validation des statuts et du nom de l'association (et choix du siège social)

2/ Constitution du collège de l'association (l'équivalent du bureau) et discussion sur les conditions d'accès au collège par la suite.

3/ Présentation des autres points des statuts qui renvoient au règlement intérieur : Qualité de membre bienfaiteur, perte de qualité de membre, procédure d'exclusion, modalités de paiement des cotisations, des dons et des prêts.

4/ Témoignage/partage de Claire marie (Montessori), Dalphée (apprentissage autonomes) et Cyriaque (école du troisième type), suivi d'un échange autour des pédagogies que nous souhaiterions ou pas voir mises en œuvre dans notre école. Et structuration du projet pédagogique !

## 1. Validation des statuts et du nom de l'association

Il y avait encore trop peu de membres fondateurs pour valider les statuts, mais nous avons validé le nom de l'association : ce sera donc ATHEB - Accompagner la Transition Humaine et Ecologique dans le Boulonnais.

Chloé a également accepté que l'association soit domiciliée chez elle, en attendant d'avoir un lieu définitif pour l'école.

Nous avons également discuté de la recherche de lieu et défini les critères minimums :

- Situé dans un rayon de 15 km autour de Boulogne
- Un local d'au moins 100m<sup>2</sup> aux normes ERP (avec sanitaire)
- Un espace extérieur « sécurisé »

Dès que l'association sera officialisée nous pourrons envoyer des courriers aux mairies du secteur. Ben propose de travailler sur une petite annonce que l'on pourrait mettre dans la gazette du Comminges. Il est également en contact avec Radio coteau.

Bien sûr nous gardons sous le coude la possibilité offerte par le prieuré de Boulogne.

## 2. Constitution du collège de l'association

Ben, Chloé et Marion (si nécessaire) sont volontaires pour faire partie du Collège de l'association. L'idéal serait d'être entre 4 et 6, mais comme on garde aussi l'idée de faire une deuxième association plus culturelle pour gérer le « périscolaire », il faudra aussi des personnes (est-ce que ça pourra être les mêmes ?) au bureau de cette asso.

## 3. Statuts et règlement intérieur

Nous avons ensuite discuté différents points des statuts.

- a. Modification de l'objet de l'asso en ajoutant : « d'accompagner la transition humaine et écologique » par la formation et l'éducation...
- b. Enlever la qualité de membre bienfaiteur. Créer un statut possible de « membres fondateurs » (?) à valider...
- c. La cotisation sera versée au 1<sup>er</sup> septembre et valable pour une année scolaire. L'association décide de fonctionner sur le calendrier scolaire (du 1<sup>er</sup> septembre au 31 Aout).
- d. Discussion sur le processus d'exclusion :

- Pour un membre adhérent « simple », l'exclusion peut être décidée par le CA. Elle intervient alors directement. S'il n'y a pas consensus, le CA peut convoquer une AG extraordinaire.
- Pour un membre actif (= membre du CA), la décision d'exclusion ne peut être prise qu'en AG extraordinaire et doit être validée par au moins 2/3 des membres présents.

Ce fonctionnement sera à valider et à intégrer dans le règlement intérieur de l'association.

#### **4. Les pédagogies**

Nous avons eu le partage d'expérience de Claire marie sur la pédagogie Montessori, de Dalphée qui s'est inspirée des apprentissages autonomes pour mettre en pratique l'IEF avec ses deux enfants et de Cyriaque, professeur des écoles en poste dans une école publique du Gers et qui organise sa classe en s'inspirant de la pédagogie du 3<sup>ème</sup> type (théorisée par Bernard Collot).

Difficile de partager ici l'intégralité de ces trois témoignages et des échanges qui s'en sont suivis.

Chacun de celles et ceux qui étaient là sont invité(e)s à mettre par écrit ce qu'ils ont retenu des échanges et qu'ils voudraient voir mis en œuvre dans notre école, et à faire parvenir leur texte à Damien qui les rassemblera.

**Prochaine réunion** : jeudi 13 janvier à Larroque